

COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Daniel MARCHAND, Maire.

Présents : Daniel MARCHAND, Odile DURET, Catherine PROVOST, Philippe BIRON, Christian PICARD, Martine DEJOUX, Yolande VANIEMBOURG, Sébastien GAUCHARD, Grégory DUDON, Magali GUENZI PACARD, Marie-Madeleine TALON.

Absents excusés : Françoise PROVOST (a donné pouvoir à Catherine PROVOST), Éric DIFFER (a donné pouvoir à Marie-Madeleine TALON).

Absents : Marc BERNARDET, Daniel GRANGER.

Secrétaire de Séance : Magali GUENZI PACARD

<u>Nombre de membres affectés au conseil municipal :</u>	15
<u>En exercice :</u>	15

Date de la convocation :	05/04/2019
Date de l'affichage :	12/04/2019

2019-00547 : VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité, la reconduction du taux d'imposition fixé en 2019,

- de 8.67% pour la taxe d'habitation ;
- de 7.95% pour la taxe foncière du bâti ;
- de 19.82% pour la taxe foncière du non bâti.

2019-00548 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 – COMMUNE

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Daniel MARCHAND vote à l'unanimité les propositions nouvelles du budget primitif 2019.

Investissement

Dépenses :	525.397,77 €
Recettes :	684.377,77 €

Fonctionnement

Dépenses :	973.703,61 €
Recettes :	973.703,61 €

Pour rappel, total budget :

Investissement :

Dépenses : 684.377,77 € (dont 158.980,00 € de RAR)

Recettes : 684.377,77 € (dont 0,00 € de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses : 973.703,61 € (dont 0,00 € de RAR)

Recettes : 973.703,61 € (dont 0,00 € de RAR)

2019-00549 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 – COMMERCE

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Daniel MARCHAND vote, à l'unanimité, les propositions nouvelles du budget primitif 2019.

Investissement

Dépenses : 29.416,00 €

Recettes : 29.416,00 €

Fonctionnement

Dépenses : 22.655,00 €

Recettes : 22.655,00 €

Pour rappel, total budget :

Investissement :

Dépenses : 29.416,00 € (dont 0 € de RAR)

Recettes : 29.416,00 € (dont 0 € de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses : 22.655,00 € (dont 0 € de RAR)

Recettes : 22.655,00 € (dont 0 € de RAR)

2019-00550 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 – LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Daniel MARCHAND vote, à l'unanimité, les propositions nouvelles du budget primitif 2019.

Investissement

Dépenses : 0 €

Recettes : 0 €

Fonctionnement

Dépenses : 28 720.00 €

Recettes : 28 720.00 €

Pour rappel, total budget :

Investissement :

Dépenses : 0.00 € (dont 0.00 € de RAR)

Recettes : 0.00 € (dont 0.00 € de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses : 28 720,00 € (dont 0.00 € de RAR)

Recettes : 28 720,00 € (dont 0.00 € de RAR)

2019-00551 : CREATION D'UN BUDGET ANNEXE « HALLE ET RESTAURANT »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité.

APPROUVE la création d'un budget annexe « HALLE ET RESTAURANT » selon l'instruction budgétaire et comptable M14 développée en vigueur,

AJOUTE qu'un BP sera prévu pour 2019, constitué d'une opération d'investissement pour un montant de 860 000 € (article 2313 – constructions), équilibrée par la contraction d'un emprunt,

DIT que le budget annexe sera assujetti à la TVA,

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les démarches nécessaires pour la mise en œuvre de la présente délibération.

2019/00552 : ENFOUISSEMENT RESEAUX RUE DU STADE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE l'estimation des travaux présentée pour un montant communal de 130 750 €,

OPTE pour un étalement sur 15 ans soit environ 9 702 € par an,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit document.

RAPPORT ANNUEL DU SERVICE DES EAUX (SIVOM DE LA SOLOGNE BOURBONNAISE)

Possibilité de le consulter en Mairie.

Questions diverses :

- Entretien des chemins ruraux
- Information du les locations des logements communaux et inscriptions scolaires
- Remerciements de la famille GUENZI-PACARD
- Stationnements gênants devant la mairie
- Cantine

Pour affichage,
Le 12 avril 2019